



1. Ouverture de la séance et appel

M. le Président, Richard Aguet ouvre la séance à 19h30. Il demande aux Conseillers de bien vouloir éteindre leurs téléphones portables et il souhaite la bienvenue aux Conseillers.

M. le Président annonce les excusés pour la séance de ce soir

Mme la Secrétaire, Mireille Sanchez procède à l'appel : sur les 49 membres du Conseil Général, 33 sont présents, 14 excusés et 2 absents. Le quorum étant à 17, il est atteint. Dès lors, **M. le Président** ouvre la séance.

2. Approbation de l'ordre du jour

Avant de passer à l'acceptation de l'OJ, M. le Président signale les modifications suivantes :

Jusqu'au pt 5 aucun changement puis

Pt 6 : élection d'un nouveau Vice-Président

Pt 7 : élection d'un membre suppléant à la Commission SIDERE - AIEE

M. le Président passe l'ordre du jour modifié au vote à mains levées. Il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal no 3/2018

M. le Président remercie **Mme Sanchez** pour la rédaction du procès-verbal et demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur ce PV.

M. le Président signale que la Municipalité a une remarque concernant ce PV. En page 4, alinéa 12 « la désobéissance civile **NE** pourrait être un choix. »

Le PV est soumis au vote à mains levées avec la remarque de **la Municipalité**, il est accepté à l'unanimité, 1 abstention.

4. Correspondance éventuelle

2 courriers, le premier de **M. Pascal Bonnabry** qui nous annonce sa démission du poste de Vice-Président et le 2^{ème} de **M. Bernard Genton** qui démissionne de son poste au sein de l'AIEE

5. Assermentation

RAS.

6. Election d'un nouveau Vice-Président

M. le Président ouvre la discussion.

M. José Ribeiro propose **Mme Manon Suardet** qui refuse.

M. Thierry Molliex propose **M. Michaël Evesque** qui accepte il est élu à l'unanimité, 1 abstention.

7. Election d'un membre suppléant à la Commission SIDERE - AIEE

M. le Président ouvre la discussion.

M. José Ribeiro propose **M. René Groux** qui refuse.

Mme Manon Suardet propose **M. Thierry Molliex** qui accepte, il est élu à l'unanimité.



8. Préavis no 1/2019 relatif aux comptes 2018, au rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les rapports de la Fiduciaire Lambelet

M. le Président passe la parole à **M. Marc Morandi, Municipal**, qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis. Ce n'est pas le cas, il en lit donc les conclusions.

M. le Président passe ensuite la parole à **Mme Sylvie Moret**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'approuver ce préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion :

M. François Burnand : une question un peu technique par rapport au bilan qui n'a pas été présenté, il est intrigué par le fait que l'emprunt pour le Rionzier de Frs 3'960'000.- pour une valeur de bâtiment à Frs 2'950'000.-. Une dette de Frs 1'000'000.- supérieure à la valeur au bilan du bâtiment il est étonné que l'on ait amorti le bâtiment plus vite que la charge financière. Il demande explications.

M. Marc Morandi : des amortissements extraordinaires ont été faits sur le Rionzier pendant 3 ans de suite.

M. François Burnand pense qu'il est usuel que la dette financière se réduise à la même vitesse que l'amortissement de l'actif, il pense que c'est une question à étudier. Il pense que la question devrait être étudiée par la COGEFIN et par le Municipal des finances quant à la manière dont la dette sera absorbée dans l'avenir ou en tout cas dont la manière du remboursement est prévue.

M. le Président passe le préavis 1/2019 au vote :

Les comptes communaux sont acceptés à l'unanimité, 2 abstentions.

Le rapport de gestion de la Municipalité est accepté à l'unanimité, 3 abstentions.

Les rapports de la Fiduciaire Lambelet sont acceptés à l'unanimité, 3 abstentions.

Décharge est donnée à l'unanimité, 2 abstentions.

9. Préavis no 2/2019 relatif à l'arrêté d'imposition 2020

M. le Président passe la parole à **M. Marc Morandi, Municipal**, qui demande si quelqu'un souhaite la lecture préavis, ce n'est pas le cas, il en lit les conclusions.

M. le Président passe ensuite la parole à **Mme Sylvie Moret**, rapporteur de la COGEFIN, qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion :

Pas de discussion.

Le préavis no 2/2019 est passé au vote à mains levées, il est accepté à l'unanimité, 1 abstention.

10. Préavis no 3/2019 relatif au réaménagement du « Jardin du Souvenir »

M. le Président passe la parole à **Mme Francine Dupuis, Municipale** qui demande si quelqu'un souhaite la lecture du préavis, ce n'est pas le cas, elle en lit les conclusions.

M. le Président passe ensuite la parole à **M. Jean-Michel Brot**, rapporteur de la commission ad hoc qui recommande d'accepter le préavis tel que présenté.



M. le Président passe ensuite la parole à **Mme Sylvie Moret**, rapporteur de la COGEFIN qui recommande également d'accepter ce préavis tel que présenté.

M. le Président ouvre la discussion.

Pas de discussion.

Le Préavis no 3/2019 est passé au vote à mains levées, il est accepté à l'unanimité, 1 abstention.

11. Communications de la Municipalité

Mme Rachel Aubert signale l'installation d'un défibrillateur dans l'ancienne cabine téléphonique située à l'entrée de ce bâtiment. Le mode d'emploi est situé à côté de celui-ci. Une alarme retentira lorsque la porte principale de ce boîtier sera ouverte. Celle-ci s'arrêtera lorsque la porte sera fermée. Une explication complète sera présentée au prochain Conseil du mois d'octobre 2019.

Mme Francine Dupuis, la Municipalité apporte les éléments suivants par quelques photos concernant l'avancement des travaux de l'ancien collège.

M. Andreas Meyer, rend hommage à M. Bernard Genton pour ces 40 ans de loyaux services au sein de l'AIEE.

L'installation de la STEP va subir quelques transformations en vue d'améliorer les procédés et de faciliter l'entretien du matériel. On continue à investir dans cette infrastructure tout en sachant que sa durée de vie ne sera pas aussi longue qu'elle a été. Un projet futur de réunir 9 STEP sera prochainement fait pour obtenir une installation de grande capacité. Il semblerait qu'un terrain a été trouvé entre Aubonne et Féchy dans le secteur IKEA.

12. Propositions individuelles

Benne à déchets verts

Mme Sylvie Bonnabry, aimerait savoir si la Municipalité pouvait réfléchir à mettre à côté de la déchetterie un container pour les déchets verts pour quand on veut partir en week-end ou que l'on travaille sur les horaires d'ouvertures afin que l'on puisse mettre nos déchets ailleurs qu'en poubelles.

La Municipalité prend note.

Projet école

Mme Sylvie Bonnabry imagine que tout le monde a vu qu'une école a fait faillite à Etoy. Elle pense que l'ASSAGIE pourrait réfléchir à racheter les locaux au lieu de nous endetter pour ça.

M. Andreas Meyer, Syndic, cette réflexion a été immédiate après l'annonce, malheureusement, l'école n'est pas détentrice des locaux. Les loyers à payer aux groupes d'investisseurs sont exorbitants.

Feux de signalisations Rte du Pont - Martheray

M. Albert Caillat, il y a une année il avait posé une question qui est restée sans réponse, La question était de savoir si l'on pouvait mettre des feux de signalisations « intelligents » au bas de la Rte du Pont et au Martheray. La circulation qui se fait entre Aubonne et Féchy lors d'un bouchon sur l'autoroute et il est impossible de traverser la route du Nord au Sud.

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, prend note.



Signalisation routière aux alentours du collège

M. Riccardo de Filippo, il y a un seul panneau triangulaire qui indique la présence d'une école n'en manque-t-il pas ?

M. Jean-Pierre Moret, Municipal, signifie qu'il ne s'agit pas d'un oubli mais que la signalétique est au sol. Il signale que des panneaux on peut en rajouter sans aucun souci. Si on reconstruit un collège dans la même zone, tout le trafic devra être repensé.

Envois des courriers

M. Jacques Morandi, au nom de la COGEFIN, une petite remarque d'organisation, le bureau du Conseil a reçu les comptes le 14 mai, la COGEFIN les a reçus le 23 mai, soit 9 jours plus tard. Derrière il reste 6 jours pour les étudier. Ils souhaiteraient les recevoir plus tôt.

M. le Président signale que nous ferons au mieux pour les prochaines fois et à ce propos vous serez tous priés de passer vers lui à la fin du Conseil pour remplir une fiche avec votre no de téléphone. Aujourd'hui beaucoup ne sont plus dans l'annuaire ou se connaissent peu et quand nous devons vous joindre la tâche s'avère très compliquée.

Il signale également que les préavis sont été déposé avec 3 jours de retard dans sa boîte aux lettres et non envoyés par courrier et de plus, pour la remise des rapports c'est un exemplaire à la Municipalité et un exemplaire au bureau du Conseil et non les deux déposés dans sa boîte aux lettres et qu'il doit avoir l'original. Donc pas par mail et avec des manques de signatures et aussi dans les délais.

Marches escalier église

M. François Burnand, une petite question esthétique dans le cadre de la rénovation de l'ancien collège, les 2 premières marches qui mènent à l'église ont été à l'époque bricolées, il voudrait savoir si il a été prévu d'améliorer le bas de l'escalier pour que le tout retrouve une belle tenue lorsque l'ensemble des travaux seront terminés.

La Municipalité prend note.

Plan d'étude social

M. René Groux, lors d'un dernier Conseil, une question avait été posée par **Mme Christine Kaesermann** concernant l'avancement de l'étude sur le plan social Communal par rapport aux Caisses de Pensions. Il aimerait savoir à quoi on en est dans cette étude, comment l'exécutif s'est assuré.

M. Marc Morandi, Municipal, Les travaux concernant à la fois le règlement sur le personnel et la LPP sont bientôt terminés, ils sont actuellement en consultation, et ils seront encore également consultés pour signature auprès de la Cheffe du Département et présentation suivra lors du Conseil du mois d'octobre. Concernant la LPP, il s'agit d'un travail interne qui va prendre encore quelques temps puisque nous avons déjà rencontré tout le personnel pour leur expliquer quelle était la teneur de la LPP et comment cela fonctionnait. Les personnes qui ont été choisies pour faire ce travail vont rencontrer individuellement tous les employés de la Commune durant cet été afin de faire une proposition finale d'ici la rentrée scolaire.

M. René Groux remercie **M. Morandi** pour sa réponse mais il aimerait connaître les assurances sociales pour la Municipalité. C'est-à-dire Caisse de Pension : Avez-vous trouvez une solution ou non ?

M. Marc Morandi, Municipal, la LPP des Municipaux est un système qui s'appelle Profelia des Retraites Populaires qui ne concerne que les élus et cela fonctionne depuis longtemps.



M. René Groux pense qu'ils ont certainement pris une bonne solution pour eux et il espère qu'ils auront adopté les mêmes conditions pour les employés.

M. Marc Morandi, Municipal, il est évident que si nous consultons nos employés ce n'est pas pour leurs proposer de mauvaises solutions.

Patinoire de Perroy

M. Albert Caillat, lors du dernier Conseil du 9 avril 2019 **M. Pierre Pilloud** a posé une question à la Municipalité. **M. Marc Morandi** n'a pu y répondre. La question était de savoir à qui était versé les Frs 4'000.- pour la patinoire de Perroy. Celui-ci avait promis d'y répondre alors ?

M. Marc Morandi, Municipal signale que le rapport de gestion n'a pas été totalement lu, car la réponse est dedans. C'est à l'association que ce montant a été versé.

13. Tribune libre : M. Frédéric Dovat, Secrétaire Général à l'USPI

M. le Président accueille M. Frédéric Dovat, Secrétaire Général à l'USPI qui va nous parler de LAT et LATC. M. Dovat est applaudi à la fin de sa présentation et est invité au verre de l'amitié qui suivra la fin de ce Conseil.

14. Clôture de séance

Fête Nationale le 31 juillet 2019

Prochaines votations le 20 octobre 2019, le bureau ouvre de 09h30 à 10h30

Prochain Conseil Général le 29 octobre 2019 à 20h15

M. le Président remercie l'assemblée et clôt la séance à 21h25

Pour le bureau

Le Président

Richard Aguet



La Secrétaire

Mireille Sanchez